Image not found or type unknown

Abandon du domicile conjugal

Par **petitefée**, le **06/11/2008** à **11:24**

bonjour

mon mari a abandonné le domicile conjugal depuis le 29 octobre 2008
depuis il me demande de divorcer au plus vite
quel sont mes droits, j'ai deux ados 16 ans et 14 ans
je ne travaille pas, j'ai 47 ans bientôt et j'ai des problèmes de maladies nerveuses
nous avons un appartement en commun
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés